

Recherches sociographiques



Les recherches sur le Québec du Nord : un instrument d'appropriation territoriale pour quels acteurs?

Martin Simard, Étienne Rivard and Laurie Guimond

Volume 58, Number 2, May–August 2017

Le Nord québécois

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1042163ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1042163ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Simard, M., Rivard, É. & Guimond, L. (2017). Les recherches sur le Québec du Nord : un instrument d'appropriation territoriale pour quels acteurs? *Recherches sociographiques*, 58(2), 251–262. <https://doi.org/10.7202/1042163ar>



LES RECHERCHES SUR LE QUÉBEC DU NORD : UN INSTRUMENT D'APPROPRIATION TERRITORIALE POUR QUELS ACTEURS?

Martin SIMARD, Étienne RIVARD et Laurie GUIMOND

Bien que difficile à délimiter précisément, le Québec du Nord est un immense territoire qui couvre plus des deux tiers de la superficie de la province. Très peu peuplé et encore largement méconnu, ce milieu physique et humain est riche de ressources et d'écosystèmes uniques, où évoluent à la fois des cultures ancestrales et de nouvelles populations. Que l'on soit enthousiaste ou sceptique à l'égard des politiques publiques qui ont présidé au lancement du Plan Nord par le gouvernement québécois, il n'en demeure pas moins que cette initiative gouvernementale a contribué à renouveler l'intérêt envers ce milieu géographique singulier. Un milieu qui comporte son lot de problèmes et de défis mais également un immense potentiel qui commence à peine à émerger, dans les secteurs non seulement de l'extraction minière mais aussi du récréotourisme, de l'énergie éolienne ou de l'agriculture en serre.

Dans ce contexte, plusieurs phénomènes restent à expliquer et de nombreux thèmes sont à discuter afin de mieux comprendre le Nord québécois, qu'on le perçoive comme un milieu de vie autochtone à consolider, comme une nature sauvage à préserver ou comme un gigantesque bassin de ressources à exploiter. De nombreuses questions interpellent les habitants et les gouvernants à différentes échelles : comment se portent les communautés autochtones six décennies après leur sédentarisation plus ou moins forcée? Comment se développent les communautés non autochtones plus récemment établies? Que dire de la cohabitation interculturelle qui s'organise en grande partie en fonction des structures foncières et administratives issues de la Convention de la Baie-James et du Nord Québécois, en particulier dans l'Eeyou-Istchee? Quel avenir doit-on envisager pour les premières nations vivant au Nord qui demeurent sans traités, notamment les Innus, les Attikameks ou les Anishinabés? Quels sont les impacts sociaux, économiques et environnementaux des grands projets industriels existants ou en voie de réalisation? Quelles sont les perceptions et représentations du Nord véhiculées par les médias et les différents groupes d'acteurs et quelles en sont les répercussions?

Ces questions, et bien d'autres, interpellent, d'une manière éthique et politique, les chercheurs en raison du rôle qu'elles jouent dans les dynamiques d'appropriation-réappropriation des acteurs en présence : la société civile, au premier chef, le gouvernement du Québec et les peuples autochtones. Dans une perspective historique, le Nord est depuis longtemps associé à l'idée d'une conquête, d'un espace à « ouvrir » (DESBIENS, 2012, p. 645) ou d'une frontière à repousser (Gouvernement du Québec, 2011, p. 7). Autrement dit, c'est un espace qu'on cherche à s'approprier, pour le faire sien ou l'adapter à ses besoins. Deux formes principales et concomitantes d'appropriation marquent l'emprise graduelle des Euro-Canadiens sur le Nord. Premièrement, une appropriation sociale, ou d'ordre à la fois politique (étatique et géopolitique), matériel (économique au sens large, mais renvoyant aussi à la mise en place d'infrastructures militaires ou hydroélectriques) et symbolique (marques culturelles, toponymiques, image du Nord comme réalité concrète à même de modifier la définition qu'ont les Québécois ou les Canadiens d'eux-mêmes). En second lieu, à mesure que les enjeux sociaux et environnementaux relatifs au Nord se modifient, celui-ci devient l'objet d'une appropriation scientifique dans le champ des sciences naturelles et dans celui des sciences humaines et sociales (FARISH, 2006). Néanmoins, cette appropriation scientifique est souvent le simple reflet des intérêts d'un groupe d'acteurs, ou, lorsqu'elle constitue une représentation originale ou indépendante, exerce à son tour une influence sur les autres parties prenantes du développement du Nord (autochtones, entreprises privées, organismes gouvernementaux, etc.). À l'ère des communications quasi instantanées, il existe une rétroaction significative entre les recherches – et les représentations qui en sont issues – et l'appropriation par les acteurs sociaux, économiques et politiques. Regardons cela plus en détail.

L'APPROPRIATION COLLECTIVE DU NORD : LA RECHERCHE AU SERVICE DE L'ÉTAT?

L'idée de transcender les limites du Nord – sur le plan spatial comme sur le plan de la connaissance – n'est pas nouvelle. Le « Nord » habite l'imaginaire québécois depuis longtemps (HARVEY, 1994, p. 374; MORISSONNEAU, 1978). Cependant, le Nord du Québec se limite dans l'imaginaire aux fronts pionniers qui sont à la base de l'élargissement de l'écoumène laurentien, à partir du 19^e siècle, et il fournit un élément mythique accompagnant cette colonisation. Le Nord d'alors coïncide avec les nouvelles régions de colonisation que sont les Laurentides, l'Outaouais, la Mauricie, le Saguenay-Lac-Saint-Jean. (Suivront plus tard, à partir de la Crise de 1929, l'Abitibi et la Gaspésie.) Cette appropriation du « Moyen-Nord », d'après la nomenclature établie par Louis-Edmond HAMELIN (1975 et 2000), prend également forme au Canada anglais grâce au rayonnement de la peinture de la nature sauvage, en particulier celle du Parc Algonquin, par Tom Thomson et le « Groupe des sept » (O'BRIAN et WHITE, 2007). Toutefois, ce n'est qu'à partir des années d'après-guerre, en pleine guerre froide, que naît un réel intérêt envers les « régions glaciales » du Nord dans la population et, surtout, au sein de l'État (DUHAIME, 2001).

Dans le contexte de la guerre froide, plusieurs constats expliquent cet élan d'intérêt. Premièrement, le Nord reste méconnu sur le plan scientifique.

Deuxièmement, des aménagements et infrastructures sont nécessaires pour des raisons géopolitiques ayant trait notamment à la menace d'invasion par le Nord des troupes soviétiques. En troisième lieu, il convient d'assurer une souveraineté effective sur ces territoires nationaux où des populations sont souvent laissées à elles-mêmes. Quatrièmement, on sait déjà que le Nord, tant dans ses aspects naturels qu'humains, n'a rien à voir avec les espaces nationaux méridionaux et que son occupation et son exploitation constituent des défis importants (FARISH, 2006). Des infrastructures de grande envergure sont alors créées à l'échelle canadienne, que l'on pense à l'établissement de collectivités autochtones, lié à leur sédentarisation forcée, aux radars de la ligne DEW (*Distant Early Warning*), au vaste chantier d'exploitation du fer dans le Moyen-Nord québécois ou aux installations militaires d'Alert ou d'Eureka.

C'est à cette époque – les années 1950 et 1960 – qu'on passe de l'ère des connaissances acquises par le biais de l'exploration à celle d'une « science expérimentale » en mesure d'aller au-delà des observations premières, bien que la frontière entre les deux soit en pratique assez floue en raison des difficultés qu'implique le travail de terrain en milieu nordique (POWELL, 2007). C'est dans ce contexte que sont mises sur pied les premières infrastructures de recherche aux États-Unis et au Canada. Si plusieurs de ces infrastructures sont gouvernementales, d'autres se développeront sous l'égide de la recherche subventionnée universitaire. Au Québec, le Centre d'études nordiques (CEN) est fondé en 1961 : « L'initiative du fondateur [Louis-Edmond Hamelin] était opportune, car elle relevait d'une tendance de fond qui se dessinait partout en Amérique du Nord, à savoir inventorier et exploiter les vastes territoires nordiques du Canada et des États-Unis » (PAYETTE et SAULNIER-TALBOT, 2011, p. 171).

Organisme multifacultaire et multidisciplinaire au sein duquel les géographes sont fortement représentés, le CEN s'emploie à réaliser des recherches ancrées autant dans l'univers des sciences naturelles que dans celui des sciences humaines et sociales, du moins à ses débuts. Si dans sa première décennie d'existence un financement insuffisant empêche le CEN de développer un programme de recherche ambitieux, il arrive tout de même à semer les germes d'une connaissance nouvelle sur le Nord (VALLÉE, 2011). Les chercheurs en sciences de la nature se montrent particulièrement actifs en recherche fondamentale. Ils mènent nombre de projets dans des domaines variés, la géomorphologie, la biogéographie (biomes de toundra) ou la climatologie. Par exemple, c'est dans ce cadre que sont réellement jetées les bases d'une géomorphologie périglaciaire proprement québécoise (HAMELIN, 1961), en particulier avec l'étude du *permafrost*, rebaptisé pergélisol.

Le CEN accueille aussi des chercheurs, surtout des anthropologues, qui feront des cultures autochtones du Nord, tout particulièrement inuites, le centre de leurs intérêts de recherche. Avant l'entrée en scène du CEN, ce champ était presque exclusivement occupé par des chercheurs étrangers, originaires notamment des États-Unis (HARVEY, 1994, p. 396). Ainsi, grâce notamment aux travaux de SALADIN D'ANGLURE (1967) ou de Jacques ROUSSEAU, se développe graduellement une ethno-histoire amérindienne au Québec. Signe d'un intérêt croissant pour ces domaines de recherche, le CEN appuie en 1977 l'initiative de Bernard Saladin d'Anglure pour

la création de la revue *Études inuites – Inuit Studies*. Par la suite, le CEN prendra un tournant en faveur des sciences naturelles pour s’y consacrer presque exclusivement à partir des années 1980. Le Groupe d’études inuit et circumpolaires (GÉTIC), aujourd’hui nommé le Centre interuniversitaire d’études et de recherches autochtones (CIÉRA), prendra le relais des études nordiques en sciences humaines et sociales (PAYETTE et SAULNIER-TALBOT, 2011, p. 176). Au départ, on cherche à mieux comprendre les cultures autochtones, leur adaptation aux milieux nordiques mais aussi à l’économie monétaire (SALADIN D’ANGLURE, 1967). La montée des revendications territoriales, surtout à partir du milieu des années 1970, fait en sorte que ces études prennent une orientation de recherche appliquée afin de répondre aux besoins de divers acteurs, notamment autochtones (HARVEY, 1994, p. 400).

Toutes les disciplines des humanités n’ont pas embrassé pleinement l’objet nordique. C’est notamment le cas de l’histoire et il n’existait pas, jusqu’à tout récemment du moins, de véritables débats historiographiques relativement aux contrées nordiques : « Tout se passe comme si le Nord québécois avait été longtemps considéré comme un espace vide de signification historique, une frontière non encore conquise par les représentations, malgré son rattachement administratif au Québec depuis 1912 » (HARVEY, 1994, p. 385). Cet intérêt pour une historiographie du Nord commence à émerger à partir des années 1970, suite aux grands travaux hydroélectriques sur la rivière la Grande et sous l’influence des autres sciences humaines et sociales (*ibid.*, p. 386-387). Plus récemment, un atlas historique du Nord a été publié par Gérard DUHAIME (2001) et une synthèse historique sur le Nord est parue sous la direction de Réjean GIRARD (2012), ainsi qu’un résumé de celle-ci (GIRARD et FERRON, 2016).

Bien que le lien entre, d’une part, l’effervescence scientifique et, d’autre part, l’appropriation du Nord comme symbole de l’identité nationale ne soit pas aussi direct que l’on pourrait le penser (FARISH, 2006), la conquête matérielle du Nord au nom des intérêts du Sud pourrait toutefois avoir joué un rôle dans l’imaginaire national, à tout le moins au Québec (DESBIENS, 2014; SAVARD, 2009b). En effet, selon Painchaud, « [c]e Nord symbolique s’exprime dans une littérature spécialisée, universitaire et para-universitaire, qui est de plus en plus abondante au Canada. Cette littérature remplit elle-même deux fonctions : elle approfondit la carte mentale du public auquel elle est destinée en faisant apparaître des dimensions matérielles et sociales nouvelles de la région; elle propose, de ces réalités, les interprétations et les finalités qui soutiendront l’action. En d’autres termes, elle crée le mythe qui doit servir à la manipulation collective du système régional » (PAINCHAUD, 1979, p. 614). Chez le grand public, l’image des autochtones du Nord semble osciller entre une forme de misérabilisme et une suspicion face aux revendications territoriales.

Partout en Amérique du Nord, mais tout particulièrement au Québec à partir des années 1960, au moment de la Révolution tranquille – période charnière au cours de laquelle le Québec cherche, par ses politiques économiques et sociales, à se démarquer du reste du pays – l’appropriation du Nord et de ses ressources naturelles prend alors une importance cruciale (PAPILLON, 2007, p. 277). « Ce peu d’intérêt initialement manifesté par le Québec pour ce “Nouveau-Québec” et les populations autochtones prit brutalement fin avec la Révolution tranquille. Au cours

des années 1970, les Québécois se mirent non seulement à rêver de s'affranchir de la tutelle d'Ottawa, mais aussi de devenir les maîtres d'œuvre de leur propre développement » (MARTIN, 2010, p. 130). La construction du barrage de la Baie James – et du mythe de la conquête du Nord qui entoure son édification – constituera un autre épisode de cette appropriation du Nord à caractère capitaliste et néo-colonial (DESBIENS, 2014). La signature de l'entente de la Baie James et du Nord québécois fera malgré tout comprendre à de nombreux acteurs que les autochtones sont des intervenants dont il faudra dorénavant tenir compte.

UNE RÉAPPROPRIATION DU NORD AU 21^E SIÈCLE : LA RECHERCHE AU SERVICE DES AUTOCHTONES?

Depuis le début du nouveau millénaire, l'objet « Nord » a relativement peu changé, du moins pour les scientifiques : on s'intéresse toujours à inventorier, à décrire et à comprendre les environnements naturels et humains qui structurent l'espace nordique. En témoignent les multiples regroupements scientifiques dans plusieurs universités québécoises, tout comme l'émergence de programmes d'études nordiques qui l'abordent tant dans ses dimensions géophysiques que culturelles. Ce qui est différent en revanche depuis les 20 dernières années, ce sont les enjeux et les dynamiques transnationales qui motivent ces recherches. On s'intéresse au Nord de moins en moins comme une réalité « nationale » et de plus en plus comme un milieu situé au cœur de défis environnementaux et socioéconomiques définis à l'échelle de la planète. Ainsi, la question de l'évolution des environnements nordiques, celle de l'évaluation de leur fragilité et de leur capacité d'adaptation s'inscrivent-elles, depuis ces dernières années, dans le contexte global des changements climatiques. Il en va de même des études autochtones, qui s'inscrivent aujourd'hui dans l'univers plus large de la mondialisation et prennent en compte l'intérêt soutenu des marchés et des capitaux internationaux pour les ressources naturelles. Tout cela coïncide avec des pressions accrues de la part des communautés locales autochtones relativement à leurs revendications territoriales et à l'exigence qu'elles expriment d'une gouvernance interculturelle effective, pressions qui empruntent des canaux nationaux, mais aussi fréquemment internationaux (SAVARD, 2009a; Organisation des Nations Unies, 2007).

L'intérêt des chercheurs pour les études autochtones répond en fait à un effort concerté de la part des autochtones pour se « réapproprier » le Nord. Les travaux du géographe Louis-Edmond Hamelin sont centraux dans ce processus de réappropriation pro-autochtone, notamment à travers son concept de nordicité. Les revendications autochtones ont également fait monter en flèche les besoins pour une recherche plus appliquée et plus engagée. En un sens, les Premières Nations et les Inuit se réapproprient également la science et l'influencent en retour en proposant une approche plus sensible de leur milieu. Mais ce sont surtout les gains acquis, bien que partiels, en matière de reconnaissance et de gouvernance territoriale qui indiquent le mieux cette réappropriation autochtone du Nord. On remarque des progrès depuis plusieurs années, notamment en matière de cogestion des services de santé et d'éducation (PAPILLON, 2007). Cette cogestion est maintenant effective dans le champ de l'administration des aires de conservation et des parcs

nationaux (GENDREAU *et al.*, 2012), sans compter la constitution d'un gouvernement régional en Eeyou-Istchee-Baie-James. S'il fut possible pour les autorités étatiques de mettre en branle les grands projets hydroélectriques dans les années 1960-1970 sans même consulter les populations autochtones directement concernées, les gouvernements ont bien compris depuis qu'aucun projet d'envergure ne pourrait se réaliser aujourd'hui dans le Nord sans obtenir d'abord l'aval des peuples autochtones. À cet égard, le projet avorté de Grande-Baleine et le Plan Nord sont assez révélateurs (DUFOR, 1996; DESBIENS et RIVARD, 2014).

L'appropriation du Nord est aussi largement l'affaire de l'industrie. Certes, la pénétration par le capital privé de l'espace nordique est un processus dont les racines sont anciennes et bien ancrées dans le pergélisol : outre le commerce des fourrures (SIMARD, 1983, p. 57), pensons à l'exploitation du fer dès les années 1950, ainsi qu'au développement des ressources hydroélectriques (fin des années 1950 pour la Manicouagan et années 1970 pour la Grande). Il n'empêche, le poids du capital augmente, précipitant ainsi l'intégration de l'espace nordique québécois dans l'économie mondiale, le Plan Nord se caractérisant par les efforts réguliers des chefs de gouvernement pour attirer des investissements étrangers (GOMBAY, 2013; ASSELIN, 2011; DUHAIME *et al.*, 2013; RIVARD et DESBIENS, 2011). La multiplication des projets d'extraction et d'infrastructures dépend du système économique mondial. C'est le cas non seulement des activités d'extraction mais aussi d'activités tertiaires comme le tourisme culturel ou d'aventure, qui sont surtout structurées par le marché international. De manière générale, le retour des grands projets illustre l'échec relatif des stratégies de développement local (SIMARD, TREMBLAY et DIALLO, 2014). Dans le cas du Nord, le développement reste « national », dans la mesure où l'État demeure l'acteur principal de la planification, quoi qu'il soit de moins en moins puissant face à la dynamique du marché. Comme l'affirme Martin, « c'est surtout la place accordée à l'industrie dans le Plan Nord qui est remarquable : alors que, pour les projets de la Baie-James, l'État était à la fois instigateur, investisseur et maître d'œuvre, il s'en remet aujourd'hui au privé pour fournir les capitaux et mener à bien les projets de développement » (MARTIN, 2012, p. 410).

En revanche, l'appropriation privée, au sens foncier, reste très limitée; il y a eu peu de projets novateurs favorisant l'installation permanente de populations méridionales du Québec dans le Nord. L'habitat « sudiste » au Nord reste temporaire et il se caractérise par une grande mobilité interrégionale (Nord/Sud) à travers la pratique du navettage aérien des travailleurs miniers *fly-in/fly-out* (FIFO). Des villes comme Fermont ou Schefferville appartiennent maintenant à une époque révolue (SIMARD et BRISSON, 2013; 2016). De toute évidence, le Nord n'aura été que pendant une courte période un espace vécu pour les travailleurs du Québec méridional, à quelques exceptions près, dont le village de Radisson. Aussi, l'appropriation du Nord par la société civile est-elle en bonne partie compromise par une approche « nationaliste » du développement mettant en avant les prérogatives de l'État : le Plan Nord devient un moyen d'affirmer la souveraineté économique du Québec et met au premier plan les élus et l'industrie (MARTIN, 2012, p. 410). Si l'imaginaire national fait de l'intégrité territoriale un symbole collectif (à travers la carte par exemple), le Nord reste pour la plupart des Québécois un espace qui n'est pas vécu, encore moins habité. En ce sens, c'est un processus de désappropriation dont il s'agit, du moins pour les Québécois méridionaux.

Bien que freinée par la baisse conjoncturelle des prix des métaux, l'intégration du Nord dans le giron de l'économie mondiale n'en remet pas moins en question les logiques de réappropriation autochtone, ou si l'on préfère, la reconnaissance de leurs droits territoriaux. Certaines communautés autochtones, il est vrai, adhèrent aux principes de l'économie de marché et se tirent assez bien d'affaire, par exemple les Cris, qui se définissent comme les acteurs de leur propre avenir (PAPILLON 2012; SALÉE et LÉVESQUE, 2010). Cependant, ce mode de (re)production est assez peu en phase avec les réalités socio-économiques et socio-culturelles de plusieurs communautés et menacent ainsi, aux yeux de plusieurs observateurs, des modes de vie particuliers (GOMBAY, 2013; DUHAIME *et al.*, 2013; ASSELIN, 2011; RIVARD et DESBIENS, 2011). Aussi, en dépit d'avancées sur le plan de la gouvernance territoriale, il appert que de réelles inégalités sont encore bien présentes entre les populations autochtones et non autochtones du Nord (LÉVESQUE et DUHAIME, 2016; RODON, LÉVESQUE et BLAIS, 2013).

Le Plan Nord suppose qu'au-delà des avantages que représente l'exploitation minière pour le capital privé, les intérêts collectifs émergent (DUHAIME *et al.*, 2013, p. 486). Pourtant, « [le] Plan était moins clair quant à la création du bien-être général. [...] Contrairement aux investissements et autres mesures pour aider l'industrie, les mesures sociales n'avaient pas fait l'objet d'une prévision sur un horizon de 25 ans » (*ibid.*, 2013, p. 487). Aussi l'imaginaire sudiste sur le Nord véhicule-t-il toujours le mythe de la vacuité, l'image d'un espace inhabité (DESBIENS, 2014, p. 64; DUHAIME *et al.*, 2013, p. 478-480). Dans les faits, la dépendance du Plan Nord par rapport aux capitaux étrangers (lesquels fluctuent au gré de la valeur des métaux sur le marché), montre bien que le modèle économique qu'on se propose de mettre en place dans le Nord est avant tout le fruit d'une imposition venant du Sud et qu'il risque de servir avant tout le Québec méridional. Bref, un Nord intégré pour un Québec intégral, pour paraphraser Hamelin, c'est-à-dire un Québec qui tient compte des besoins du Nord et une région nordique développée principalement en fonction de ses propres intérêts. La question qui s'impose : le Plan Nord constitue-t-il un outil pour sortir l'autochtone de sa « réduction », ce rétrécissement dont Jean-Jacques Simard affirmait qu'il « [...] ne concerne pas exclusivement l'espace vital des Indiens et des Inuit, mais l'horizon entier de leur vie sociale et de leurs rapports au monde » (SIMARD, 1983, p. 64). De toute évidence, l'appropriation du Nord ne suit pas un cheminement linéaire mais constitue plutôt un processus dialectique d'appropriation/réappropriation entretenant, en arrière-plan, une confrontation plus ou moins consciente entre les représentations sociales et territoriales des groupes d'acteurs en présence.

LE PLAN NORD COMME PRÉTEXTE AUX DÉBATS SUR LE NORD ET SES MULTIPLES VISAGES

À notre avis, le Plan Nord, même s'il est moins présent dans l'actualité en 2016 et 2017, a ouvert une nouvelle phase dans la dialectique d'appropriation/réappropriation de l'espace nordique, tant sur le plan sociétal (politique, économique et culturel) que sur celui de l'investigation scientifique. C'est l'arrière-plan sur lequel s'inscrivent les articles qui composent ce numéro thématique issu du colloque *Le Nord québécois, un milieu géographique aux multiples visages : états des recherches et défis actuels*,

organisé par le Regroupement des géographes du Québec (83^e Congrès de l'ACFAS, Rimouski, mai 2015) et qui était ouvert aux diverses disciplines des sciences sociales.

Ce numéro compte sept articles qu'il convient de présenter brièvement. À Martin Simard revient l'honneur d'ouvrir le bal avec un texte à portée générale qui dresse un portrait du Nord et de ses défis. Il met notamment l'accent sur la vastitude et la diversité de ce territoire, et propose un découpage en trois régions : l'Eeyou-Istchee-Jamésie, le Nunavik et le Nitassinan. Il souligne le caractère superficiel du Plan Nord et le fait qu'il est impropre à résoudre les véritables problèmes du Nord, sans compter le peu de succès de la démarche dans l'optique classique du développement économique.

Ève Marsan-Harbour, Alexandre Brun, Frédéric Lasserre et Éric Mottet font l'historique des « *Plans Nord* » du passé. Ils montrent que le Plan Nord actuel s'inscrit dans la continuité de politiques publiques plus anciennes, tant fédérales que provinciales. Ils remontent jusqu'à la colonisation agricole des régions périphériques du Québec, au début du 20^e siècle, en passant par l'épisode marquant des vastes chantiers de la Baie James, dans les années 1970 et 1980. Cette mise en perspective du Plan Nord s'attarde aussi au contexte géopolitique actuel et aux tendances mondiales de l'économie des ressources naturelles.

Étienne Rivard, Caroline Desbiens, Suzy Basile et Laurie Guimond se penchent sur ce qu'il est convenu d'appeler le Moyen-Nord. Ils présentent les régions périphériques du Moyen-Nord québécois comme des carrefours interculturels, c'est-à-dire des genres de laboratoires où allochtones et autochtones entrent en contact et développent des relations partenariales. Ils prennent comme exemples les régions administratives de l'Abitibi-Témiscamingue et du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Bien que ces régions ne comportent pas de forts pourcentages d'autochtones, quelques communautés y vivent, ce qui favorise des expériences d'intégration des acteurs autochtones dans les processus de gestion territoriale.

La quatrième contribution nous transporte vers la Côte-Nord, sur le chantier hydroélectrique de la rivière Romaine. Laurie Guimond et Alexia Desmeules y traitent des relations entre les « Blancs » et les autochtones : elles ont interviewé des travailleurs de diverses origines. Leurs résultats de recherche illustrent qu'il n'est pas facile de bâtir des liens dans un tel contexte, les deux groupes de travailleurs s'ignorant largement. Néanmoins, à l'échelle régionale, les acteurs des deux communautés discutent et collaborent ensemble, ce qui semble prometteur pour l'avenir aux yeux des auteures.

Geneviève Brisson, Catherine Morin Boulais, Sabrina Doyon et Emmanuelle Bouchard-Bastien étudient le controversé projet minier de Malartic, en Abitibi-Témiscamingue. Elles décrivent les tensions, voire le clivage, qui se sont produits dans la collectivité en raison des expropriations et des impacts divers du projet, tant au moment de la construction de la mine que depuis sa mise en opération. Leurs entrevues révèlent les effets différenciés d'un tel projet selon le lieu de résidence des individus ou leur rôle au sein de la communauté.

Dans leur article Pierre-Louis Têtu et Frédéric Lasserre se concentrent sur les entreprises minières chinoises et leurs décisions d'investissement en milieu nordique (Québec, Canada et Groenland). Ils rappellent l'importance de la Chine

dans le secteur minier au plan de la demande, de la production, des prix ou des investissements internationaux. À l'aide d'entrevues avec des acteurs au sein d'entreprises chinoises, ils tentent de comprendre les stratégies chinoises en matière d'investissements miniers. Ils identifient ainsi les avantages et les inconvénients des milieux d'investissements possibles, aux yeux des Chinois, et comparent trois territoires, dont le Québec du Nord, dans cette perspective.

L'article de Thierry Rodon et Aude Therrien contextualise bien la situation du Nord du Québec et des autochtones qui l'habitent. Plus précisément, il questionne l'avenir du Québec nordique en comparant les objectifs et propositions du Plan Nord avec ceux des plans de développement élaborés par les Cris et les Inuit. Pour faire cette comparaison, Rodon et Therrien s'inspirent sur le plan théorique de l'approche dite du *nation-building* développée par le *Harvard Project on American Indian Economic Development*. Les auteurs insistent sur l'importance d'une participation autochtone aux projets de développement, dès l'étape de la conception, afin de faciliter l'appropriation, voire la maîtrise complète de ces projets par les autochtones.

La question de l'appropriation est donc incontournable. Elle constitue le point de départ et d'arrivée des réflexions incluses dans ce recueil de textes sur le Québec du Nord. Nous espérons que ces textes contribueront à faire mieux connaître le Nord du Québec et à faciliter une éventuelle co-construction multiculturelle de l'appropriation de ce territoire hors du commun. Cette appropriation plurielle, si elle est possible, favoriserait un développement harmonieux, voire durable, des milieux nordiques.

Martin SIMARD

Département des sciences humaines et sociales et CRDT,
Université du Québec à Chicoutimi.
mgsimard@uqac.ca

Étienne RIVARD

Département des sciences humaines et sociales,
Université de Saint-Boniface.
erivard@ustboniface.ca

Laurie GUIMOND

Département de géographie et CRISES,
Université du Québec à Montréal.
guimond.laurie@uqam.ca

BIBLIOGRAPHIE

ASSELIN, Hugo

2011 « Plan Nord : les Autochtones laissés en plan, *Recherches amérindiennes au Québec*, 41, 1 : 37-46.

DESBIENS, Caroline

2012 « 10 Idées pour le Nord : un manifeste pour la nordicité », *Cahiers de géographie du Québec*, 56, 159 : 643-659.

- 2014 *Puissance nord : Territoire, identité et culture de l'hydroélectricité au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- DESBIENS, Caroline et Étienne RIVARD
- 2014 « From Passive to Active Dialogue? Aboriginal Lands, Development and *Métissage* in Québec, Canada », *Cultural Geographies*, 21, 1 : 99-114.
- DUFOUR, Jules
- 1996 « Le projet Grande-Baleine et l'avenir des peuples autochtones au Québec », *Cahiers de géographie du Québec*, 40, 110 : 233-252.
- DUHAIME, Gérard, Sébastien BROUSSEAU, Josianne GRENIER, Aude THERRIEN et Charles BEAUDOIN-JOBIN
- 2013 « Le développement du Nord et le destin du Québec », *Recherches sociographiques*, LIV, 3 : 477-511.
- DUHAIME, Gérard
- 2001 « Introduction : habitants et mutations », dans : Gérard DUHAIME (dir.), *Le Nord : habitants et mutations*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 1-4. (Coll. « Atlas historique du Québec »)
- FARISH, Matthew
- 2006 « Frontier engineering: from the globe to the body in the Cold War Arctic », *Le Géographe canadien*, 50, 2 : 177-196.
- GENDREAU, Yannick, Catherine A. GAGNON, Dominique BERTEAUX et Fanie PELLETIER
- 2012 « Cogestion adaptative des parcs du Nunavik dans un contexte de changements climatiques », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, 31, 1 : 61-71.
- GIRARD, Réjean (dir.)
- 2012 *Histoire du Nord-du-Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- GIRARD, Réjean et Normand PERRON
- 2016 *Le Nord-du-Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval. (Coll. Les régions du Québec : histoire en bref)
- GOMBAY, Nicole
- 2013 « "Oubliez la faune et la flore et vivez par l'argent" : le Plan Nord, l'économie et le développement nordique », *Géographie, économie, société*, 15 : 327-344.
- GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
- 2011 *Stratégie touristique québécoise au nord du 49^e parallèle : Cultures et espaces à découvrir*, Québec, Ministère du Tourisme.
- HAMELIN, Louis-Edmond
- 1961 « Périglaciaire du Canada : idées nouvelles et perspectives globales », *Cahiers de géographie du Québec*, 5, 10 : 141-203.
- 1975 *Nordicité canadienne*, Montréal, Hurtubise.
- 2000 « Le Nord et l'hiver dans l'hémisphère boréal », *Cahiers de géographie du Québec*, 44, 121 : 5-25.
- HARVEY, Fernand
- 1994 « L'historiographie du Nord du Québec », *Recherches sociographiques*, XXXV, 3 : 373-420.

LÉVESQUE, Sébastien et Gérard DUHAIME

- 2016 « Inequality and social processes in Inuit Nunangat », *The Polar Journal*, 6, 1 : 69-86.

MARTIN, Thibault

- 2010 « Vers la fin du “contrat colonial moderne”? Le cas des ententes hydroélectriques au Québec et au Manitoba », *Globe : revue internationale d'études québécoises*, 13, 2 : 125-150.
- 2012 « Le modèle québécois à l'épreuve du Plan Nord », dans : Miriam FAHMY (dir.), *L'état du Québec 2012*, Montréal, Boréal, p. 400-413.

MORISSONNEAU, Christian

- 1978 *La terre promise : le mythe du Nord québécois*, Montréal, Hurtubise HMH.

O'BRIAN, John et Peter WHITE (dir.)

- 2007 *Beyond Wilderness. The Group of Seven, Canadian Identity, and Contemporary Art*, Montréal, McGill-Queen's University Press.

Organisation des Nations Unies (ONU)

- 2007 *Déclaration des Nations Unies sur les droits des nations autochtones*, New York, 107^e séance plénière, 13 septembre 2007 [en ligne] : [http://www.un.org/esa/socdev/unpfi/documents/DRIPS_fr.pdf], consulté le 29 janvier 2017.

PAINCHAUD, Paul

- 1979 « La nordicité : nouveau mythe canado-québécois de politique étrangère », *Études internationales*, 10, 3 : 614-624.

PAPILLON, Martin

- 2007 « Fragmentation ou reconfiguration? La citoyenneté à l'heure de la nouvelle gouvernance autochtone au Québec », dans : J. JENSON, É. REMACLE et B. MARQUES PEREIRA (dir.), *L'état des citoyennetés en Europe et dans les Amériques*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- 2012 « Les peuples autochtones et la citoyenneté : quelques effets contradictoires de la gouvernance néolibérale », *Éthique publique* 14, 1 [En ligne] : [ethiquepublique.revues.org/968], consulté le 12 décembre 2016.

PAYETTE, Serge et Émilie SAULNIER-TALBOT

- 2011 « Un demi-siècle de recherche au Centre d'études nordiques : un défi de tous les instants », *Écoscience*, 18, 3 : 171-181.

POWELL, Richard C.

- 2007 « “The rigours of an arctic experiment”: the precarious authority of field practices in the Canadian High Arctic, 1958-1970 », *Environment and Planning A*, 39, p. 1794-1811.

RIVARD, Étienne et Caroline DESBIENS

- 2011 « Le Plan Nord, monstre à deux têtes et autres chimères géographiques », *Recherches amérindiennes au Québec*, 41, 1 : 83-89.

RODON, Thierry, Francis LÉVESQUE et Jonathan BLAIS

- 2013 « De Rankin Inlet à Raglan, le développement minier et les communautés inuit », *Études/Inuit/Studies*, 37, 2 : 103-122.

SALADIN D'ANGLURE, Bernard

- 1967 « Mission chez les Esquimaux Tarramiut du Nouveau-Québec », *L'Homme*, 7, 4 : 92-100.

SALÉE, Daniel et Carole LÉVESQUE

- 2010 « Representing Aboriginal Self-Government and First Nations/State Relations: Political Agency and the Management of the Boreal Forest in Eeyou Istchee », *International Journal of Canadian Studies*, 41 : 99-135.

SAVARD, Stéphane

- 2009a « Les communautés autochtones du Québec et le développement hydroélectrique : un rapport de force avec l'État, de 1944 à aujourd'hui », *Recherches amérindiennes au Québec*, 39, 1-2 : 47-60.

- 2009b « Quand l'histoire donne sens aux représentations symboliques : l'Hydro-Québec, Manic-5 et la société québécoise », *Recherches sociographiques*, L, 1 : 67-97.

SIMARD, Jean-Jacques

- 1983 « Par-delà le Blanc et la mal : rapports identitaires et colonialisme au pays des Inuit », *Sociologie et sociétés*, 15, 2 : 55-72.

SIMARD, Martin et Carl BRISSON

- 2013 « Les cycles économiques et le développement urbain en milieu nordique : l'exemple de Fermont au Québec », *Cybergeo*, document n° 637, [En ligne]: [<http://cybergeo.revues.org/25817>], consulté le 12 janvier 2017.

- 2016 « Les vulnérabilités des villes minières nordiques. Le cas de Schefferville au Québec », *Organisations et territoires*, 25, 1 : 37-49.

SIMARD, Martin, Suzanne TREMBLAY et Thierno DIALLO

- 2014 « Théories et pratiques du développement territorial : des grands projets aux initiatives locales et vice versa », *Organisations et territoires*, 23, 3 : 5-14.

VALLÉE, Pierre

- 2011 « À la conquête du grand Nord. Le Centre d'études nordiques entend contribuer à l'ambitieux Plan Nord », *Le Devoir*, Cahier spécial, 6 et 7 août 2011: [<http://www.cen.ulaval.ca/document/cahiercendevoir.pdf>], consulté le 27 janvier 2017.